

http://PaixActive.org

À votre attention...:O)

Chère donatrice, cher donateur, chers sympathisants,

Les membres de l'asbl PaixActive.org et moi-même espérons que vous et vos proches allez bien et que vous n'avez pas à subir trop de désagréments de l'actuelle pandémie du Covid 19.

Tout d'abord, et une fois de plus, *un énorme merci* pour vos dons généreux à destination des populations des trois villages sénégalais que vous et nous soutenons. *Attention*, les modalités des dons vont changer à partir du 16 août 2020, vous trouverez tous les détails plus loin dans cette lettre d'information.

Par la présente, nous désirons vous tenir au courant des dernières actions menées sur le terrain ainsi que d'un nombre important de changements qui touchent les asbl en général et notre association en particulier.



# La filière du mil...

Pour comprendre ce qui suit, il me paraît nécessaire de vous faire un résumé des différentes transformations nécessaires qui concernent le mil, la céréale la plus utilisée dans la région et consommée matin, midi et soir sous la forme de ce qu'ils appellent le « couscous ».

Le mil se présente sous la forme d'une multitude de petits grains d'environ 2 mm de diamètre collés sur de longs épis. Trois traitements sont nécessaires pour transformer cette céréale en aliment :

- 1. Le battage, qui est destiné à séparer le grain de l'épi ;
- 2. Le décorticage, destiné à enlever l'écorce du grain ;
- 3. Le broyage destiné à réduire le grain en farine.



Chacune de ces opérations nécessite une machine particulière. L'ensemble permet d'épargner aux femmes le long et pénible travail de pilonnage. Le prix de chaque machine est d'environ 3.000 €. Jusqu'à présent, seul un village disposait d'un moulin décortiqueur offert grâce à certain.e.s d'entre vous et à leur énergique travail de la vente de livres d'occasion.

À son décès début 2019, une personne particulière a offert à notre asbl les moyens de compléter les moulins pour les trois villages en installant deux moulins décortiqueurs et trois moulins broyeurs. Fin 2019, l'asbl a également pu financer sur fonds propres l'achat d'une batteuse à mil. Afin de rentabiliser au maximum cet achat, il a été convenu avec les Chefs de villages et les populations que cette batteuse serait itinérante, desservant les trois villages de façon juste et équitable.

Je peux vous assurer que toute la population est vraiment reconnaissante de cette nouvelle qualité de vie.

### Sport et musique...

Un de nos principaux soucis et d'endiguer l'exode rural, qu'il soit national vers les grandes villes du pays ou international. Ces espoirs de vie meilleure débouchent le plus souvent sur des drames. Nous connaissons ceux de la Méditerranée, il y en a bien d'autres.

Quand les clubs sportifs des trois villages nous ont demandé de financer leurs équipements (chaussures, ballons, vêtements), nous avons estimé que cela allait dans le sens de notre vision de favoriser le « Bonheur local » et nous l'avons fait sur nos fonds propres (total ± 2.220 €). Lorsque le chef de musique d'un des villages a signalé qu'il lui était impossible de répondre à la demande grandissante faute de matériel, nous avons financé l'achat de 12 tambours de différentes tailles (± 180 €). Ceci lui a permis de créer des emplois locaux en embauchant et formant plusieurs musiciens. « Il n'y a pas de Sénégal s'il n'y a pas de musique...!!! »





Une question légitime est de se demander pourquoi les derniers investissements cidessus ont été financés soit par un don personnel en provenance de l'étranger, soit par les fonds propres de l'asbl.

Il s'avère que tout l'argent récolté grâce à vos dons l'a été jusqu'ici via la Fondation Roi Baudouin (FRB). Or, quand une asbl ouvre un compte de projet à la FRB, elle doit signaler à l'avance quel projet profitera des dons versés sur ce compte. Ceci est relativement contraignant et empêche toute agilité au cas où un projet s'avérerait plus urgent, comme ce fut le cas pour la banque alimentaire par exemple. Nos deux comptes de projet actuellement en cours à la FRB sont **Moustiquaires, latrines, lave-mains** et **Reforestation des trois villages sahéliens**.

Désirant pouvoir gérer avec plus de souplesse nos ressources que constituent vos dons, nous avons fait la demande au SPF Finances de pouvoir distribuer nous-même des attestations fiscales directement à nos donateurs, ce qui vient d'être accepté.

En conséquence, un double flux de déduction fiscale étant illégal, la FRB clôturera nos deux comptes de projet le 15 août 2020 et *nous prendrons la relève à partir du 16 août 2020*. Tout don effectué à la FRB après cette date vous sera remboursé en vous demandant de prendre contact avec nous. À partir du 16 août 2020, veuillez donc effectuer vos dons au compte →

Si vous faites des versements mensuels automatiques, merci de mettre les coordonnées de votre ordre permanent à jour. Nous vous ferons parvenir les attestations fiscales globalisées au début de l'année civile suivante.

Pays	Belgique
Banque	Banque & Triodos
Intitulé du compte	PaixActive.org asbl
IBAN	BE72 5230 8045 5616
BIC (SWIFT)	TRIOBEBB

Rassurez-vous, tous les dons faits jusqu'à présent via la FRB nous restent acquis et nous pourrons en profiter dès que les deux projets *Latrines* et *Reforestation* auront repris leur cours après les problèmes de pandémie au Sénégal.

**Bonne nouvelle**: tous les dons, et ceci rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2020, feront désormais l'objet d'une déduction fiscale à concurrence de 60 % (au lieu de 45 avant) pour autant que votre don soit au moins égal à 40 € par an à destination de la même association agréée et que le total de vos dons de l'année ne dépasse pas 20 % (au lieu de 10 avant) de vos revenus nets imposables. Tout ceci est valable uniquement en Belgique.

**Un peu de patience encore...** En 2018, nous avons procédé à une levée de fonds via la plateforme KissKissBankBank pour la première campagne de reforestation des trois villages. Il était prévu que certaines tranches de dons donnaient droit à des compensations. Suite à divers événements (dont la pandémie), ces compensations n'ont pas encore pu avoir lieu, nous en sommes désolés. *Nous respecterons notre parole*, nous recontacterons les personnes concernées dès que les conditions nous permettront de nous acquitter de cette promesse.



### Nouvelle loi sur les asbl...

Selon la nouvelle loi, les asbl sont maintenant assimilées à des sociétés commerciales sinon qu'elles ne peuvent toujours pas dégager de bénéfices.

Le côté « sombre » est que cela va nous obliger à un grand nombre de formalités plus contraignantes et coûteuses. Le côté « clair » est que cela va nous permettre désormais de développer des activités commerciales lucratives afin d'élargir nos activités sur le terrain et couvrir aussi nos futurs frais administratifs. Vos suggestions sont les bienvenues dans le cas où vous auriez des idées commerciales lucratives compatibles avec l'esprit de notre asbl. Nous allons devoir aussi déposer de nouveaux statuts afin de nous mettre en conformité avec la loi. La clause de nos statuts actuels selon laquelle « 100 % des dons privés sont investis sur le terrain à l'exclusion de tous frais » sera reprise dans ces nouveaux statuts.

Pour rappel, notre asbl a **une page sur facebook**... hé oui !!!. Vous pouvez y accéder en recherchant « **paixactive.org asbl** ». N'hésitez pas à vous abonner à cette page, vous serez ainsi tenu.e au courant des nouveautés en temps réel. Vous pourrez aussi profiter des vidéos tournées lors de notre dernier voyage au Sénégal en octobre 2019. Bonne consultation !!!



## fadagogo.com... Késako?

FADagogo signifie Formations À Distance à volonté... http://fadagogo.com

Nos statuts comprennent « *L'information*, *la formation et l'éducation des populations*, *sans distinction d'aucune sorte*. ». C'est la fonction de ce site qui s'adresse, actuellement, à toute personne désireuse d'apprendre la programmation informatique (**codage** comme on dit maintenant), approfondir ses **mathématiques** ou profiter d'une série impressionnante de **MOOCs** sur l'histoire des mathématiques. C'est gratuit, sans publicité ni traçage.

Nul n'est prophète en son pays... Alors que j'essaie depuis 25 ans de faire adopter cette méthode de codage dans l'enseignement francophone européen, il aura fallu qu'un ingénieur informaticien sénégalais la découvre par hasard pour qu'il l'utilise de façon intensive avec les élèves dont il s'occupe... Nous suivons cela avec grand intérêt...

Le codage, c'est bon pour l'initiation au numérique, mais pas que... Voyez cet article : http://binaire.blog.lemonde.fr/2019/01/08/le-codage-est-un-langage-mais-pourquoi-et-comment/





### Reforestation...

Malheureusement, l'épidémie de Covid 19 nous a fait rater notre seconde campagne de reforestation dans les trois villages. Nous comptions la démarrer au début de cette année 2020. **Nous visons maintenant la saison 2021**.

La **reforestation** reste notre **priorité numéro 1**. Elle est indispensable si l'on veut que les populations sahéliennes puissent continuer à se nourrir sur leurs territoires actuels. Dans les conditions présentes, le sol est incapable de supporter encore des années le pâturage et les cultures vivrières nécessaires à la nutrition des villageoises et villageois.

L'avancée du désert est un phénomène naturel si on la laisse se dérouler sans intervention. Vous pouvez trouver des explications fort intéressantes sur le sujet à la page :

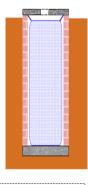
https://paixactive.org/fr/humanitaire-agroforesterie.html

#### Latrines...

Les latrines sont notre priorité numéro 2, et ceci pour deux raisons :

- 1. Au niveau sanitaire, notre expérience dans le domaine nous a montré que les latrines suppriment quasiment la totalité des cas de diarrhée, la principale cause de maladie et de mortalité des enfants.
- 2. Les sols sahéliens sont totalement dépourvus d'humus, ces matières organiques qui assurent la structure correcte des sols et, ainsi, la croissance idéale des cultures et des pâturages.

Une solution est à l'étude afin de renouveler les 250-300 latrines nécessaires aux trois villages et d'en assurer la récupération des matières. Celles-ci seront traitées afin de permettre l'amendement des sols.





RGPD... (Vous recevez cette lettre car vous avez été une ou un de nos donateurs.)

Nous respectons, bien entendu, le règlement général pour la protection des données.

Cela veut dire qu'à tout moment vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique info@paixactive.org afin de demander la communication, la modification ou la suppression de vos données personnelles. La suppression entraînera de fait l'arrêt de la réception de cette lettre d'information, envoyée normalement deux fois par an, mais vous pourrez garder le contact, si vous le désirez, via notre site Internet et notre page facebook.

Vos données sont conservées dans un fichier qui n'est pas en ligne. Ne ne diffuserons jamais vos coordonnées à quiconque, vous pouvez être totalement assuré.e de cela.

PS : afin de limiter les frais et notre impact écologique, pouvez-vous nous communiquer votre adresse électronique si vous recevez cette lettre par courrier postal ? Merci d'avance.

Voilà, ceci clôture notre lettre d'information du début 2020. Nous espérons que vous l'aurez trouvée intéressante. N'hésitez pas à nous communiquer votre avis à ce sujet. Bien à vous, tout le meilleur pour vous et vos proches. Encore merci pour votre aide précieuse. Rupert MD. - Président – Administrateur délégué - PaixActive.org asbl